



Monopole / Refus de continuer a vendre

Par **Jennadu32**, le **19/06/2017** à **16:36**

Bonjour,

Voilà le problème que nous rencontrons avec un de nos fournisseur. Il a le monopole sur un des seuls produits que nous commercialisons. Depuis peu, il a décidé de cesser toute relation commerciale. Alors que nous travaillons avec eux depuis plus de 10 ans. Donc nos commandes en cours et les commandes clients tombent à l'eau.

Comment pouvons nous nous défendre ? En sachant que ce fabricant commercialise les produits également, nous sommes donc client et concurrent de notre fournisseurs.

Merci d'avance,

Cordialement